



Montréal, le 5 avril 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Phillip Thibodeau
Conseiller juridique
Affaires réglementaires et réclamations
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Énergir (Dossier R-3867-2013 Phase 3 sujet B)

Cher confrère,

La Régie de l'énergie a bien reçu votre correspondance du 4 avril 2018 requérant un délai additionnel pour transmettre les réponses de Énergir à la demande de renseignements no 14 de la Régie.

Compte tenu des circonstances, la Régie accueille votre demande et vous autorise à déposer ces réponses **au plus tard à 16h le 6 avril 2018**. Compte tenu toutefois que l'audience dans la présente phase débute le 9 avril 2018, nous vous saurions gré de nous transmettre ces réponses au fur et à mesure qu'elles seront complétées.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml